

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 50 (1953)  
**Heft:** 10

**Rubrik:** La vie de nos sections

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# RAPPORTS CONFÉRENCES - CONGRÈS

## Le miel

*Tiré du Rapport de gestion de l'Office de propagande pour les produits de l'agriculture en 1952*

En 1952, la récolte de miel atteignit une bonne moyenne, puisqu'elle s'éleva à 7,7 kg. environ par colonie. Ce résultat est dû à la persévérance des apiculteurs que de nombreuses années déficitaires n'ont pas découragés. Malgré nos efforts, il n'a pas été possible de faire une propagande systématique en faveur du miel indigène. Grâce à la VOSP (convention passée entre les coopératives agricoles), les membres de la Société des apiculteurs de Suisse allemande ont pu placer leur récolte de miel, dont les stocks importants restent encore chez les grossistes. En revanche, les apiculteurs de Suisse romande et surtout du Tessin ont eu quelque peine à écouter leur produit.

*Réalisations :*

*Petite campagne d'annonces dans la presse de la branche alimentaire en faveur du miel de Suisse romande.*

*Articles de presse à l'occasion de Noël.*

*Communiqués répétés dans la « Revue du marché ».*

Il serait très heureux que l'on consacre aussi une publicité systématique au miel. Actuellement, il semble que les efforts s'éparpillent. Nous nous félicitons d'être en contact plus étroit avec les apiculteurs tessinois. Mais il serait désirable que les trois grandes associations d'apiculteurs (suisses allemands, suisses romands et tessinois) accentuent leur collaboration.



## LA VIE DE NOS SECTIONS

### Nécrologie

#### Monsieur Alf. Paroz

Le 1er septembre 1953, M. Alf. Paroz s'est éteint paisiblement à Saicourt dans sa 88e année. Il habita presque toute sa vie son village natal où il était paysan. Depuis une vingtaine d'années, il avait cessé son exploitation agricole et s'occupait uniquement de ses abeilles. Il était très attaché à sa section Erguel-Prévôté, dont il était membre actif depuis plus de 60 ans et membre d'honneur depuis 1951. Il fut appelé à siéger à plusieurs reprises au comité de cette société où sa droiture et ses connaissances apicoles étaient appréciées. Le défunt, qui avait représenté le parti paysan au tribunal de district, occupé des postes en vue dans les autorités scolaires et communales, connaissait quantité de faits historiques



régionaux et de souvenirs qu'il aimait à raconter. M. Alf. Paroz avait eu le malheur de perdre son épouse depuis longtemps. Il vivait seul, lisant et s'inscrivant jusqu'à ses derniers jours. Il laisse le souvenir d'un homme dévoué, serviable et bienveillant. Que ses neveux apiculteurs veuillent bien trouver ici l'expression de toute notre sympathie.

M. P.

### Julot Béguin

Vendredi 28 août, par une belle journée, sa famille, ses nombreux amis ont conduit à sa dernière demeure Monsieur Julot Béguin, Crêt-Vaillant 13, au Locle ; il était né en 1901.

Homme des plus sympathiques, homme tenace qui cherchait toujours pour arriver à ses fins le chemin le plus difficile.

C'est avec une foi toujours rempli d'espoir qu'il avait construit au Entre-deux-monts son rucher qui est bien prospère.

C'était un bon apiculteur qui aimait prodiguer ses conseils pleins d'expériences à ses amis.

Très serviable pour cette cause. Premier de cordée, il aimait aussi l'Alpe, et c'est à l'assaut de cette dernière que le lundi 24 août, s'étant rendu avec des amis qu'il devait conduire, au sommet du Britchhorn, il fit une chute fatale.



Homme des bois aussi naturaliste, il aimait

courir les forêts du Jura avec sa chienne.

Tous ses amis apiculteurs présentent à Madame Jules Béguin, l'assurance de leur vive sympathie.

*Paul Leuba, insp. des ruchers, Banque 9, Le Locle.*

### Société d'apiculture de la Sarine

#### Hommage à Monsieur Joseph Michel, instituteur à Villarsiviriaux



Il n'est plus ce cher ami Michel ! C'est avec une profonde stupeur que l'on apprit, le 4 septembre dernier, qu'un accident, dû à la fatalité, venait de priver le corps enseignant fribourgeois d'un maître éclairé et la Société d'apiculture de la Sarine d'un dévoué membre d'honneur et très méritant ancien membre du comité.

En dehors de ses obligations scolaires, M. Michel aimait à rendre service à ses voisins agriculteurs. Et c'est précisément en rendant service qu'il a trouvé la mort à l'âge de 59 ans, en tombant du « soliveau » sur l'aire de la grange.

M. Michel avait enseigné durant trente-quatre ans à Autigny et 5 ans à Villarsiviriaux. Il approchait d'une retraite bien méritée. C'était un éducateur né, possédant à fond le don de l'enseignement. Partout, ce maître distingué se fit apprécier par sa jovialité, son esprit ouvert et optimiste et le grand intérêt

qu'il portait aux enfants qui lui étaient confiés. Aussi, ses obsèques à Autigny, par la foule considérable qui y participa, furent un éclatant témoignage de reconnaissance de tout un peuple qui sait, hélas souvent tardivement, reconnaître tout de même les mérites de ceux qui se dévouent pour lui.

Durant de longues années, M. Michel fut le très compétent secrétaire-caissier de la Société d'apiculture de la Sarine. Là encore, il s'occupa corps et âme de sa société et donna toute la mesure de son dévouement. Jamais on ne faisait appel en vain à ses services. Conférencier émérite, praticien renommé, serviable envers tous, il éprouvait un réel plaisir à faire bénéficier ses nombreux amis de ses vastes connaissances. Cette longue et fructueuse carrière apicole allait être couronnée, en 1954, par l'obtention du gobelet délivré par la S.A.R. à ses bons et fidèles serviteurs.

Cher ami Michel, tu n'es plus ! Sur ta tombe bien trop tôt ouverte, tes amis ont versé des larmes et rendu un dernier hommage à celui qui fit tant pour eux. Tu as rejoint ton inoubliable président, le très regretté Louis Dévaud et, devant l'Eternel, vous ferez encore de l'apiculture immortelle. Le souvenir de l'homme de bien que tu fus restera profondément gravé dans nos cœurs reconnaissants.

A sa famille si douloureusement et si prématurément privée de son chef aimé, la Société d'apiculture de la Sarine présente l'expression de ses sentiments émus et de sa vive sympathie.

Rx.

## Communiqués

### Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture

Il est rappelé aux membres de la caisse « Noséma » que les cotisations ont été portées de Fr. 0.20 à Fr. 0.30 par colonie, donc il en résulte une augmentation de Fr. 0.10 pour ces dernières ; décision prise par l'assemblée des délégués du 24 janvier 1953 ; ces cotisations doivent être payées jusqu'au 30 novembre prochain dernier délai au compte de chèques IV.B. 1655, La Chaux-de-Fonds.

Par la même occasion, nous prions Messieurs les Inspecteurs des ruchers qui n'ont pas encore retourné les quittances des non-membres, de le faire le plus rapidement possible, ce dont nous les remercions.

Le caissier : *R. Berger.*

### Section Erguel-Prévôte

Le comité de la Section prie les membres qui ne l'auraient pas encore fait, de bien vouloir verser le montant de la cotisation pour 1954 jusqu'au 30 octobre prochain. Il les prie d'utiliser le bulletin de versement que chacun a reçu à cet effet, soit au Cpte chèques IVa 3093, Erguel-Prévôte à St-Imier. Le montant de la cotisation est le même que l'an passé soit Fr. 10.—. Passé la date indiquée comme délai chacun est prié de bien vouloir réserver bon accueil au remboursement.

*Le Comité de l'Erguel-Prévôte.*

### La Côte neuchâteloise

Chers amis apiculteurs,

Comme l'an dernier, vous recevrez sous peu le bulletin de versement pour le paiement de la cotisation de 1954. En tenant compte du fait que la « ROMANDE » avait porté sa part de Fr. 6.50 à Fr. 7.— pour 1953 déjà, l'assemblée générale de notre section, du 25 janvier 1953, a fixé la cotisation à

*Fr. 10.—.*

Malgré l'absence de récolte de miel de cette année, j'espère que tous nos membres se feront un point d'honneur d'effectuer le versement dans le délai. Les cotisations impayées le 8 novembre 1953 seront prises en remboursement, avec frais supplémentaires de Fr. 1.—. Ces frais seront réclamés à tous les membres dont le paiement direct serait opéré après la date d'expédition des remboursements.

Tout remboursement est décompté par la poste le 16e jour seulement après l'envoi de sorte qu'il me reste très peu de temps pour établir la liste

des membres à adresser au caissier central pour le 10 décembre 1953 au plus tard. Veuillez donc avoir la gentillesse de me faciliter la tâche, vous vous éviterez en même temps les frais supplémentaires.

Merci à l'avance et salutations cordiales.

Le caissier : *W. Keiser, Carrels 19, Peseux.*

## Comptes rendus

### A Pailly avec les apiculteurs du Gros de Vaud

Les membres de la section du Gros de Vaud de la S.A.R. ont choisi pour leur réunion d'été le paisible et accueillant village de Pailly. Aussi, en ce dimanche 16 août, vers 14 heures, arrivaient une phalange imposante d'amis des abeilles et leurs épouses.

L'air de fête que nous remarquions à notre arrivée nous fit penser à une kermesse de jeunesse marquant la fin des moissons. Il n'en était rien ; c'était pour les apiculteurs que Pailly avait préparé cet accueil chaleureux.

Dans la grande salle joliment décorée la séance est ouverte par l'instituteur M. Beetschen, l'animateur de la journée.

Après les salutations d'usage et de bienvenue, il cède la parole au président de la section du Gros de Vaud, M. R. Mermoud, de Poliez-le-Grand. Ce dernier donne connaissance de l'ordre du jour, dit le plaisir qu'il a de se trouver à Pailly et fait part d'un certain nombre de renseignements administratifs. Puis il invite l'assemblée à se rendre au rucher d'un vétérant de l'apiculture, celui de M. John Piot, ancien député, le petit colonel comme on aime à l'appeler.

Dans son apier, sis devant sa sympathique demeure, où voisinent des ruches vénérables aux côtés de nouvelles demeures, notre hôte découvre délicatement l'une après l'autre ses colonies et présente essaims et nuclei, élevages de l'année, jeunes colonies bien pourvues, en santé, promesses pour la saison nouvelle.

Il était fort plaisant de voir notre colonel se pencher sur ses amies, les abeilles, soulevant prudemment, pour nous les présenter de beaux rayons bien construits, chargés d'abeilles, au couvain compact, aux provisions operculées, grenier généreux où elles pourront, durant un long hiver, puiser largement en attendant la saison nouvelle.

Tout ce monde penché qui écoutait et regardait nous a suggéré quelques réflexions. Connaît-on parmi les êtres vivants une autre créature que l'abeille, si assidûment observée et contemplée par des milliers de cœurs passionnés ? J'en doute. Devant la ruche, en observation, notre curiosité s'éveille. Nous avons la possibilité de découvrir des secrets cachés, de contempler la nature sans l'aide du microscope. Nous voyons les abeilles au travail ; nous suivons l'édifice qui se crée devant nous. L'échelle est plus grande, elle est à la mesure de nos sens, de nos yeux. Nous constatons et admirons la progression des constructions de l'abeille cirié, l'édification de cellules hexagonales, chef-d'œuvre d'architecture.

Devant la ruche, nous éprouvons le besoin de réfléchir ; des questions se posent tout naturellement à notre esprit.

Qui la dirige ? Qui la commande, qui la rend ouvrière, nourrice, cirié, servante d'une majesté respectée ? Qui lui ordonne de quitter la ruche, de s'orienter d'abord, de s'envoler ensuite dans la nature fleurie et de revenir chargée de butin, pollen ou nectar ? Qui la conduit dans ses courses et lui permet de retrouver son gîte ?

Intelligente l'abeille ? Mais non. Il suffit de la voir s'épuisant en vains efforts sur les vitres d'une fenêtre même ouverte. Elle s'y fatigue sans pouvoir trouver l'issue qui lui rendrait sa liberté.

Qui donc lui permet d'accomplir durant sa courte existence, successivement de multiples fonctions ?

L'abeille obéit à une Loi naturelle que l'homme n'a pu que constater et en face de laquelle il reste impuissant.

La visite d'un rucher donc offre toujours un intérêt nouveau. L'apiculteur aime l'abeille. C'est la nature qu'il contemple en elle, elle le prend, le possède.

Nous en étions là de nos réflexions lorsque notre colonel nous invita à une collation bien vaudoise : « des merveilles » avec quelques flacons des meilleurs crus.

Passé ce moment agréable, notre président invita l'inspecteur cantonal des ruchers à faire un rapide tour d'horizon sur l'état sanitaire des ruchers vaudois. Il donna quelques renseignements sur les procédés nouveaux de traitement des ruchers atteints de loque européenne. La streptomycine, la terramycine, antibiotiques connus, incorporés dans du sirop de sucre, et distribués aux colonies malades, l'un et l'autre de ces produits ont eu une action favorable et amené la guérison en quelques semaines.

Puis passant aux maladies de l'abeille adulte, il explique que dans la lutte contre l'acariose (maladie des trachées de l'appareil respiratoire de l'abeille) l'Acarapis Woodi, il est fait l'essai d'un nouveau remède spécifique produit de la Maison Geigy à Bâle en collaboration avec l'Institut fédéral du Liebefeld.

Le problème qui se posait était le suivant : le remède ne doit être nuisible ni au couvain, ni aux abeilles, ni à la nourriture. Il ne doit être toxique que pour les acares et son emploi doit être aussi simple que possible et contrôlable.

Les essais entrepris au moyen du benzilate de chlore sous forme de fumée semble donner la solution au problème posé. Les essais effectués sur plus de cinq mille colonies en Suisse nous donnent l'espoir de vaincre cette insidieuse maladie.

Ce remède nouveau sera mis sur le marché sous le nom de « Feuilles fumigènes Folbex ».

Après ce court entretien de l'inspecteur des ruchers, nous sommes invités à nous rendre à la Grande Salle. Là, ce ne sont plus des apiculteurs seulement réunis, mais le village, la jeunesse, le Chœur d'hommes et les enfants.

Nous eûmes le plaisir d'entendre un exposé très complet du président du jury des concours de ruchers de la S.A.R., M. Auguste Gonet. L'orateur nous a montré ce que doit être un concours de ruchers. Il doit contribuer à développer et à encourager l'apiculture. Il invite les apiculteurs du Gros de Vaud, lorsque leur tour viendra, à se présenter nombreux à cette joute pacifique dont chaque participant ne peut que retirer profit.

Il passe en revue les différentes rubriques examinées par le jury et jugées d'après l'échelle de pointage. Le total des résultats obtenus par chaque concurrent permet d'établir un classement.

M. Gonet conclut en souhaitant à sa section du Gros de Vaud un avenir prospère. Vivement applaudi, M. Gonet cède la tribune à M. Beetschen, l'animateur d'une fort agréable partie familière où les chœurs des enfants et de la chorale alternaient avec les discours.

Et l'après-midi se termina joyeusement par une généreuse collation et une tombola qui fit quelques heureux.

Merci au village de Pailly, à la Municipalité, aux dames dévouées, à ses chanteurs grands et petits et à tous ceux qui ont contribué à donner à cette journée apicole un cachet particulier.

A. VALET.

---

### La publicité dans le « Journal Suisse d'Apiculture »

Organe officiel de la Société Romande d'Apiculture

porte et rapporte beaucoup

---

## Convocations

### Société d'apiculture de Lausanne

La prochaine réunion amicale aura lieu le vendredi 9 octobre, à 20 h. 15, au local habituel, rue Pichard 20.

Sujet : Aperçu rétrospectif sur la saison écoulée ; nourrissement et mise en hivernage.

*Le Comité.*

### Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale mensuelle, lundi 12 octobre 1953, à 20 h. 30 précises au local : Rue de Cornavin 4.

Sujet : Question d'hivernage. Passage par-dessus ou pas passage sur les rayons. Couverture poreuse ou étanche, etc.

## FABRIQUE ROMANDE DE CIRE GAUFRÉE

Tél. 7 22 27 - Etablissement d'apiculture

### J. P. CUÉNOD Orbe

Nous vous remercions d'avance de nous faire parvenir dès maintenant vos vieux rayons, opercules, cire fondu pour gaufrage. Nous vous renverrons vos feuilles gaufrées au fur et à mesure de vos besoins et au meilleur prix du jour. Cellules rationnelles 750 au dm<sup>2</sup> — pure cire d'abeilles — bas prix. Boîtes et bidons à miel et tout le matériel apicole toujours en stock.

Aux apiculteurs ! PRIX TRÈS RÉDUITS  
Nous envoyons à choix bonnes montres-bracelet modernes pour Dames et Messieurs, 15, 17 rubis.

Fr. 38.— 58.— à 200.—

Bonne garantie

Horlogerie de précision

Th. Célestin BEUCHAT, Delémont (J. b.)

### MIEL DU PAYS

J'achète toute quantité de miel pur au prix officiel en échange de linge de lit, tapisseries, couvertures, rideaux, étoffes pour dames et messieurs.

Demandez offres et échantillons. Prix et choix absolument équivalents à toute concurrence.

Hans BICHSEL, Berthoud (Berne)  
ci-dev. Alb. Bichsel. Fondée en 1894

A VENDRE, pour cause de décès, 14 ruches habitées, dont : 2 Layens, 3 D.T. et 9 D.B., nourries pour l'hiver ; ainsi que 2 ruches vides avec cadres. Certificat de santé. S'adresser à Mme Eug. Beausire, Chexbres.

MIEL DE MONTAGNE  
du pays est demandé. Offres avec prix, échantillon et quantité à : MIELS Nectaflor, case 222, VEVEY.

### CAFÉ RESTAURANT VAUDOIS

Riponne-Valentin Lausanne

Mets et vins connus au loin

Téléphone 23 63 63

R. Hottinger